

**Rapport du Président**

Commission Permanente du  
vendredi 16 novembre  
2012

**Service instructeur**  
Service des Actions Sportives

N° CP-2012-11-9-3

**Service consulté**

**LES MOYENS D'INTERVENTION EN FAVEUR DU SPORT  
SOUTIEN AU MOUVEMENT SPORTIF**

Résumé : Il vous est proposé de voter l'individualisation de diverses aides prévues au B.P 2012: l'aide aux Comités départementaux, celle au titre du Fonds départemental d'aide à l'organisation de manifestations sportives et l'attribution de bourses pour les titulaires du BAFA-BAFD.

Le total de l'enveloppe à engager dans ce rapport s'élève à 2 025 € en dépenses de fonctionnement.

Lors du BP 2012 rapport N° CG 2011-5-9-1 du 7 décembre 2011, le Conseil Général a voté une enveloppe totale de crédits de paiement de 2 583 000 € au titre du soutien au sport et a donné délégation à la Commission Permanente pour l'individualisation des subventions prévues dans les différentes rubriques du rapport.

Dans ce rapport, il vous est proposé l'individualisation des montants prévus au BP 2012 pour un engagement total de 2 025 € en dépenses de fonctionnement.

**L'AIDE AUX COMITÉS DÉPARTEMENTAUX: 1 425 €**

Il s'agit du soutien apporté aux comités départementaux pour l'organisation de stages.

Je rappelle que, dans cette action, le montant de la subvention est déterminé par la prise en compte des frais de repas, d'hébergement, de location d'installations sportives, de salles et de matériel audiovisuel ainsi que des frais de déplacement pour les stages hors département.

En annexe à ce rapport, vous trouverez un état récapitulatif du dossier de stage organisé par la ligue de volley au CSRA au titre de la saison sportive 2012 qui remplit les conditions pour l'octroi d'un soutien départemental, pour un montant de **1 425 €**.

## **LE FONDS DEPARTEMENTAL D'AIDE AUX MANIFESTATIONS SPORTIVES: 500 €**

Le Fonds Départemental d'aide aux manifestations sportives se déroulant dans le Haut-Rhin a été créé en 1992 pour apporter un soutien aux organisateurs de compétitions de portée nationale ou internationale voire d'épreuves sportives exceptionnelles par leur nature ou leur impact populaire.

Est aujourd'hui soumise à votre approbation une demande figurant sur la liste en annexe et induisant un soutien financier de 500 €.

Elle a été instruite en tenant compte de l'intérêt sportif ou du nombre de participants et en application des critères déterminés par notre Assemblée le 19 novembre 2004.

En cas d'accord de votre part quant à cette proposition, l'aide allouée sera versée à l'instance organisatrice au vu du bilan sportif et financier ainsi que de la revue de presse soulignant la participation financière du Département.

## **L'ATTRIBUTION DE BOURSES POUR LES TITULAIRES DU BAFA-BAFD: 100 €**

Le Département alloue une bourse de 100 € aux jeunes stagiaires haut-rhinois qui ont obtenu le diplôme du Brevet d'Aptitude à la Fonction d'Animateur (BAFA) à la suite d'une formation théorique et pratique qui s'est déroulée en Alsace, formation constituée obligatoirement d'un stage de base et d'un stage d'approfondissement.

Le montant de la bourse pour le Brevet d'Aptitude aux Fonctions de Directeur (BAFD) est fixé à 200 €.

Ces actions se déroulent tout au long de l'année et c'est le Conseil Départemental des Mouvements et Institutions de Jeunesse – CDMIJ Force Jeune qui se charge d'instruire les dossiers des bénéficiaires, d'en assurer le suivi et de les proposer au Département.

Pour bénéficier de cette aide, le stagiaire doit adresser sa demande assortie des pièces justificatives dans le trimestre qui suit l'obtention du diplôme.

Il vous est proposé dans ce rapport, d'accorder une bourse à l'obtention du BAFA et du BAFD au bénéficiaire dont le nom figure dans la liste en annexe pour une somme de **100 €**.

En conclusion, il vous est proposé d'allouer les subventions de fonctionnement suivantes:

- **1 425 €** à la Ligue d'Alsace de Volley-ball au titre de l'organisation de stages, somme imputée au programme E732 ligne 65-32-6574-25574-102;
- **500 €** à l'ACL CADPA club d'activité de plein air de Huningue au titre du Fonds d'aide à l'organisation de manifestations sportives se déroulant dans le Haut-Rhin pour l'organisation du slalom Finale nationale de canoë kayak, somme imputée au programme E 732, ligne 65-32-6574-25571-102;
- **100 €** à Mme Carine Di Nolfi au titre de la bourse BAFA, somme imputée au programme E632, ligne 65-30-6513-2556-102.

Je précise que ces dépenses, correspondant à un engagement financier de **2 025 €** seront imputées au Budget départemental 2012.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized initial 'C' followed by a vertical line and a horizontal stroke, with a small 'u' and 'n' visible below the vertical line.

Charles BUTTNER

Service des Actions Sportives

DOSSIERS EXAMINES PAR LE CONSEIL GENERAL  
LE 16 NOVEMBRE 2012

**BAFA  
PROGRAMME 2012**

N° Opération	Maître d'ouvrage Libellé de l'opération	Montant forfaitaire
BAF06254	<b>Madame DI NOLFI CARINE</b> 19 rue du Cuir 68580 HINDLINGEN	100 €
Total		100,00

Service des Actions Sportives

DOSSIERS EXAMINES PAR LA COMMISSION PERMANENTE DU 16 NOVEMBRE  
2012

**Fonds manifestations  
PROGRAMME 2012**

N° Opération	Maître d'ouvrage Libellé de l'opération	Montant forfaitaire
FMD00956	<b>ACL CADPA CLUB CENTRE D'ACTIVITE DE PLEIN AIR HUNINGUE</b> Slalom Finale Nationale de Canoe Kayak - 13 et 14 octobre 2012 à Huningue	500,00
Total		500,00

Service des Actions Sportives

DOSSIERS EXAMINES PAR LA COMMISSION PERMANENTE DU 16 NOVEMBRE  
2012

**Stages des comités départementaux  
PROGRAMME 2012**

N° Opération	Maître d'ouvrage Libellé de l'opération	Montant forfaitaire
SCD00056	<b>LIGUE D'ALSACE VOLLEY-BALL</b> Aide aux stages des comités départementaux 2012	1 425,00
Total		1 425,00